

## **Intégrer Sciences Po Paris par la voie de la « Convention Education prioritaire » du lycée Jules Guesde**

Depuis la rentrée scolaire 2012-2013, le lycée Jules Guesde a signé une convention avec l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (IEP) et mis en place une préparation au concours d'entrée à Sciences Po par la procédure d'admission « Convention éducation prioritaire » (CEP). Ce principe de discrimination positive doit permettre de faire évoluer le profil sociologique des élèves de Sciences Po vers plus de mixité sociale et territoriale.

La préparation à ce concours s'effectue dans le cadre d'un atelier ouvert aux élèves de première et de terminale de toutes les séries le mercredi de 16 h45 à 18 h 35.

Cet atelier permet aux élèves qui y participent de candidater sur la plate forme Parcoursup en procédure CEP (voir ci-après).

### **■ L'ATELIER SCIENCES PO.**

L'atelier s'adresse aux élèves de première et terminales qui souhaitent intégrer Sciences Po Paris et ses campus décentralisés et spécialisés :

Campus de Dijon : Union européenne, Europe centrale et orientale

Campus du Havre : Asie-Pacifique

Campus de Menton : Méditerranée-Moyen-Orient

Campus de Nancy : Union européenne, partenariat franco-allemand

Campus de Poitiers : Amérique latine-Caraïbes

Campus de Reims : Amérique du Nord et Afrique.

**Attention : l'inscription au lycée J. Guesde depuis la classe de seconde et la participation à l'atelier sciences po du lycée dès la classe de première sont indispensables pour pouvoir candidater sur la plate forme Parcoursup en procédure CEP.**

Une première réunion d'information a lieu mi septembre puis l'atelier est organisé en 2 temps :

- ◆ De septembre à janvier, les élèves de 1ère et de terminale assistent à des conférences et rencontrent des universitaires et des professionnels de terrains—dans des domaines variés : journalisme, militantisme associatifs, magistrature, politique, sociologie, gestion des ressources, urbanisme ... Il s'agit de vous permettre de développer vos compétences de recherche documentaire autonome, d'écoute, de questionnement et d'expression orale, afin d'enrichir votre culture générale et de mieux comprendre le monde qui vous entoure.
- ◆ A partir de janvier l'atelier est réservé aux élèves de terminales. Vous serez soutenus par l'équipe d'enseignants de l'atelier dans la rédaction de vos écrits (à déposer sur Parcoursup). Ensuite, vous serez entraînés individuellement à l'oral grâce à des oraux blancs qui seront organisés à partir du mois de mars. Cela vous permettra de vous initier aux techniques d'expression orale dans la perspective de l'oral d'admission ou de futurs entretiens.

### **■ LA PROCÉDURE D'ADMISSION :**

Elle est la même que pour les élèves qui ne candidatent pas en CEP mais votre candidature est examinée à part et bénéficie de plus d'indulgence de la part des jurys.

Le dossier comprend :

- les bulletins de seconde, de première et de terminales- (notes mais aussi performance académiques et trajectoire du candidat)
- 3 écrits : vos activités et centres d'intérêts, vos motivations et projet personnel pour Sciences Po, et un essai personnel sur l'un des cinq sujets proposés chaque année.
- une épreuve orale (en Zoom pour l'instant), pour ceux qui seront admissibles, avec un jury de 2 ou 3 professeurs de Sciences Po.

Les décisions d'admissibilité sont prises avant la fin du mois d'avril pour les écrits et l'oral a lieu en mai.

Qualités attendues des candidats et attentes du jury :

Curiosité intellectuelle, capacité d'adaptation, capacité de travail, investissement personnel, maîtrise de l'écrit et de l'oral.

Le jury évalue notamment les qualités suivantes :

- ouverture d'esprit,
- capacité à être en prise avec les enjeux du monde contemporain,
- capacité à saisir l'actualité, à en discuter
- capacité à s'engager, à montrer un intérêt et un esprit critique
- capacité d'analyse d'un sujet
- capacité d'écoute, de réponse,
- curiosité intellectuelle,
- capacité à convaincre de la pertinence de la candidature à l'IEP.